



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement**

Résorption des bidonvilles

Fiche repère

Mai 2022

Thèmes : #Conditions de vie #Risques incendie #Sécurisation

Prévenir les incendies en bidonvilles

Les incendies sur les bidonvilles en France métropolitaine sont fréquents, particulièrement durant la période hivernale. À titre d'exemple, au cours du seul mois de janvier 2022, on comptabilise près d'une dizaine d'incendies.

Dans le cadre d'un groupe de travail piloté par la Dihal sur la sécurisation des conditions de vie, la thématique de la prévention incendie a été traitée en février 2022 autour notamment de l'intervention du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Seine-et-Marne qui a présenté les actions de prévention qu'ils mènent en lien avec les habitants. La présente fiche vise à donner quelques éléments de méthode, inspiré des échanges du groupe de travail, pour agir et prévenir les incendies.

DES RISQUES ACCRUS D'INCENDIES



Conditions de vie dégradées,
sur-occupation, habitat insalubre



Installations électriques précaires,
absence de gestion des **déchets**,
activités de ferrailage, **feu pour se
chauffer** ou départs volontaires



Absence de culture du risque

AUX CONSÉQUENCES GRAVES



Mortalité, dommages corporels des
habitants et des pompiers en
intervention



Pertes matérielles et paupérisation,
rupture dans la scolarisation et
l'exercice d'une activité
professionnelle, stigmatisation
des habitants



Coûts pour la collectivité (jusqu'à
plusieurs centaines de milliers
d'euros)

AGIR PLUTÔT QUE RÉAGIR

Qui ?



Les **services départementaux d'incendie et de secours** (SDIS) pour leurs compétences en diagnostic et prévention.



Les **associations** pour leur lien régulier avec les habitants



Les **services des Préfectures et des DDETS** en charge de la résorption des bidonvilles sur leur territoire

Comment ?

Aller sur site et informer



- ✓ Être pro-actif et organiser des **visites périodiques** sur site
- ✓ Partager et diffuser une culture du risque auprès des habitants
- ✓ Instaurer une **relation de confiance** avec les habitants
- ✓ Développer l'**affichage** sur le site, notamment sur les modalités d'évacuation

Prévenir et se préparer à agir

- ✓ Désigner un **réfèrent local « incendie »** sur le site, un **contact privilégié pour les pompiers**
- ✓ Définir un **sens de circulation** et des voies réservées
- ✓ Élaborer un **plan de gestion des déchets**
- ✓ Préserver des **accès pour les secours**
- ✓ **Espacer les habitats**
- ✓ Définir un **point de rendez-vous** pour le secours des victimes
- ✓ S'assurer d'un **accès pérenne et sécurisé à l'eau et à l'électricité**



Partager l'information

- ✓ Renseigner et consulter régulièrement la **plateforme Résorption-bidonvilles** pour s'informer sur les sites

Pour toute question et demande d'information : contact@resorption-bidonvilles.beta.gouv.fr